

Franchising

Franchisage, Franchising ?

On connaît peu, on en parle beaucoup : des articles dans la presse quotidienne et une journée d'information organisée le 24 octobre 1983 à Gembloux par Monsieur Melchior Wathelet, Ministre des Technologies Nouvelles et PME de la Région Wallonne.

LIÈGE PROVINCE D'EUROPE a décidé d'étudier le franchisage en faisant appel aux théoriciens et praticiens belges et français de cette technique de distribution.

Vous lirez dans les pages suivantes des articles rédigés par Madame HUBY, Présidente de la Fédération Belge de Franchisage, Monsieur COPPENS, vice-Président de la FBF, Monsieur DOMPNIER, Président de la Fédération Française de Franchisage et Messieurs DEBOR, DERVAUX, GAST, LOUSBERG, VAN TENDELOO, etc.

Le présent dossier, outre le tirage normal de Liège Province d'Europe, est tiré à 10.000 exemplaires supplémentaires qui seront distribués aux PME de la Région wallonne.

Au sommaire de ce dossier :

- 50 Présentation du dossier « FRANCHISAGE » — Melchior WATHELET, Ministre des Technologies Nouvelles et PME pour la Région Wallonne.
- 51 Le Franchising - Généralités — Ch. Dessambre, journaliste.
- 53 Le Franchising — M. Coppens, vice-Président FBF.
- 57 La Franchise ou le partage de la richesse créée — P. Dompnier, Délégué général FFF.
- * 59 Le Franchising : technique juridique de développement international — O. Gast, Avocat à la Cour de Paris.
- 66 GB-INNO-BM et ses enseignes en Franchising — R. Van Tendeloo, F.E.M. GB-INNO-BM.
- * 67 Université Européenne de la Franchise - Généralités - Renseignements bibliographiques.
- 69 La Franchise de détail — Eric M. Devaux.
- 74 Le Franchising industriel technique de développement international de l'entreprise — Ph. Lousberg, Incofra.
- 76 Séminaire sur le Franchising.



Association belge du franchising
a.s.b.l.

Le 25 avril 1974, en fondant l'Association Belge du Franchising a.s.b.l., quelques grands noms de la Distribution décidaient d'organiser et promouvoir le mouvement du Franchising.

Ils entendaient ainsi contribuer de manière positive, à l'organisation rationnelle et saine de la distribution de marchandises et de services.

Voici donc près de dix ans que nous ne cessons d'œuvrer en ce sens et apportons, tant aux franchiseurs qu'aux franchisés, toutes informations susceptibles de les guider dans le choix d'une formule en plein épanouissement, dans le choix d'une forme de distribution en plein essor, en un mot dans le choix de la

FRANCHISE

Travaillant en étroite collaboration avec l'European Franchising Fédération (E.F.F.) dont nous sommes membre, nous suivons de très près les questions économiques, commerciales, juridiques et administratives pouvant intéresser les partenaires et notre participation régulière, tant en Belgique qu'à l'étranger, à différentes journées d'études, de séminaires, congrès, colloques, conférences, enquêtes, etc... nous a valu d'être cités parmi les plus actifs d'Europe.

Cette réputation, nous la devons également au dynamisme de nos membres qui ont trouvé, dans le Franchising, une voie rationnelle vers le développement de leur entreprise. De plus, tous nos associés se conforment au Code de Déontologie Européen, rédigé en collaboration avec les pays membres de l'E.F.F. et garantissent ainsi, la valeur, la qualité et le sérieux de leur Franchise.

Remarque : tout nouveau membre fait l'objet d'une enquête préalable à son admission au sein de notre Association.

B. HUBY
Présidente

Renseignements : A.B.F., 60, rue Saint-Bernard
1060 BRUXELLES